



# Commission scolaire Riverside

## PROGRAMMES ET ZONES SCOLAIRES ~~2018-2019~~ 2019-2020

École / Programme	Territoire des écoles
<p><b>Boucherville</b></p> <p>Offre un programme en anglais, de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire.</p>	<p><b>Programme en anglais :</b></p> <p>La priorité est accordée aux élèves domiciliés dans les municipalités, arrondissements ou secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Boucherville</li><li>• Calixa-Lavallée</li><li>• Varennes</li><li>• Verchères</li></ul>
<p><b>Cedar Street</b></p> <p>Offre un programme en anglais, de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire.</p>	<p><b>Programme en anglais :</b></p> <p>La priorité est accordée aux élèves domiciliés dans les municipalités, arrondissements ou secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Beloeil</li><li>• Carignan : les rues situées dans le quartier adjacent à la route 116 connue sous le nom de Carignan-sur-le-golf; notamment Antoine-Forestier et Jean-de-Fonblanche.</li><li>• McMasterville</li><li>• Saint-Amable</li><li>• Saint-Antoine-sur-Richelieu</li><li>• Saint-Basile-le-Grand</li><li>• Saint-Bruno-de-Montarville</li><li>• Saint-Marc-sur-Richelieu</li><li>• Saint-Mathieu de Beloeil</li><li>• Sainte-Julie</li></ul>



# Commission scolaire Riverside

## PROGRAMMES ET ZONES SCOLAIRES ~~2018-2019~~ 2019-2020

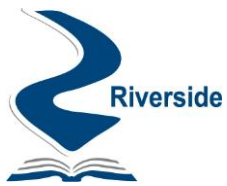
<p><b>Centennial</b> - Programme d'enseignement secondaire</p> <p>Offre les programmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <del>un</del> Programme d'études secondaires <del>en</del> anglais. <del>Les programmes suivants sont également offerts à cette école :</del></li><li>• Programme pour les élèves talentueux et doués (TaG - Programmes Mathématiques et sciences et Arts visuels) <del>Talented and Gifted; Middle School (1<sup>er</sup> cycle); et Liberal Arts. L'école offre également les programmes suivants :</del></li><li>• <del>Français, immersion</del></li><li>• Français, langue seconde de base et enrichi <del>et</del></li><li>• Français, langue d'enseignement maternelle pour les niveaux secondaires <del>I à V.</del></li></ul>	<p>La priorité est accordée aux élèves domiciliés dans les municipalités, arrondissements ou secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Brossard</li><li>• Greenfield Park</li><li>• Saint-Hubert (Secteur Laflèche et les marcheurs)</li></ul>
<p><b>École internationale Courtland Park</b></p> <p>Offre un <del>le</del> programme inclusif et bilingue du Baccalauréat International (IB) pour le primaire, de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle.</p>	<p><b>Programme bilingue du Baccalauréat International (IB) :</b></p> <p>La priorité est accordée aux élèves domiciliés dans les municipalités, arrondissements ou secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Carignan: les rues situées dans le quartier adjacent à la route 116 connue sous le nom de Carignan-sur-le-golf; notamment les rues Antoine-Forestier et Jean-de-Fonblanche</li><li>• Saint-Basile-le-Grand</li><li>• Saint-Bruno-de-Montarville</li><li>• Sainte-Julie</li></ul>



# Commission scolaire Riverside

## PROGRAMMES ET ZONES SCOLAIRES ~~2018-2019~~ 2019-2020

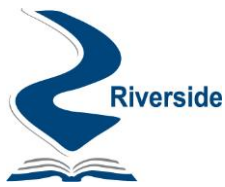
<p><b>Good Shepherd</b></p> <p>Offre un programme en anglais, de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire.</p>	<p><b>Programme en anglais :</b></p> <p>La priorité est accordée aux élèves domiciliés <del>dont le lieu de résidence est situé</del> dans les municipalités, arrondissements ou secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La ville de Brossard au complet, à l'exception des élèves domiciliés sur les quatre rues suivantes : <del>sauf les rues</del> Allard, Albert, Alcide et Aylmer ;</li> <li>• L'arrondissement de Saint-Hubert de la Ville de Longueuil, sauf pour le secteur connu sous le nom de Lafèche.</li> </ul>
<p><b>École primaire internationale Greenfield Park Int</b></p> <p><del>En vertu de l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique, l'école primaire internationale Greenfield Park</del></p> <p>Offre le programme du Baccalauréat International (IB) en immersion pour les trois cycles du primaire.</p>	<p><b>Programme primaire du Baccalauréat International en Immersion :</b></p> <p><del>Veillez prendre noter que</del> le transport scolaire est fourni seulement aux élèves domiciliés <del>dont le lieu de résidence est situé à l'intérieur de</del> dans l'arrondissement de Greenfield Park et aux élèves domiciliés <del>dont le lieu de résidence est situé</del> sur une des quatre rues suivantes de l'arrondissement <del>la ville</del> de Brossard : Albert, Alcide, Allard, Aylmer.</p>
<p><b>Harold Napper</b></p> <p>Offre les programmes suivants de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <del>un programme en</del> anglais</li> <li>• <del>un programme en</del> immersion française, de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire.</li> </ul>	<p><b>Programme en anglais et en immersion française</b></p> <p>La priorité est accordée aux élèves domiciliés <del>dont le lieu de résidence est situé</del> dans les un des secteurs suivants de la Ville de Brossard :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• secteur B</li> <li>• secteur C</li> <li>• secteur I</li> <li>• secteur J</li> <li>• secteur L</li> <li>• secteur M</li> <li>• secteur N</li> <li>• secteur O</li> </ul> <p><del>Pour le programme en anglais et en immersion française, la priorité est accordée aux élèves dont le lieu de résidence appartient au secteur B, C, I, J, L, M, N, ou O de la Ville de Brossard.</del></p>



# Commission scolaire Riverside

## PROGRAMMES ET ZONES SCOLAIRES ~~2018-2019~~ 2019-2020

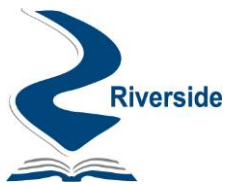
<p><b>Harold Sheppard</b></p> <p>Offre un programme en anglais, de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire.</p>	<p><b>Programme en anglais :</b></p> <p><b>La priorité est accordée aux élèves domiciliés dans les municipalités, arrondissements ou secteurs suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Contrecoeur</li><li>• Massueville</li><li>• Saint-Aimé</li><li>• Saint-Bernard-de-Michaudville</li><li>• Saint-David</li><li>• Saint-Gérard-Majella</li><li>• Saint-Joseph-de-Sorel</li><li>• Saint-Jude</li><li>• Saint-Louis</li><li>• Saint-Marcel-de-Richelieu</li><li>• Saint-Michel-d'Yamaska</li><li>• Saint-Ours</li><li>• Saint-Robert</li><li>• Saint-Roch</li><li>• Sainte-Anne-de-Sorel</li><li>• Sainte-Victoire-de-Sorel</li><li>• Sorel-Tracy</li><li>• Yamaska</li><li>• Yamaska Est</li></ul>
--	---



# Commission scolaire Riverside

## PROGRAMMES ET ZONES SCOLAIRES 2018-2019 2019-2020

<p><b>Heritage – Programme d'enseingement secondaire</b></p> <p>Offre les programmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un programme d'études secondaires en anglais Les programmes suivants sont également offerts :</li> <li>• <i>Work-Oriented Training Pathways, Fine Arts Focus</i>, formation préparation au marché du travail</li> <li>• Concentration en arts</li> <li>• <i>Sports Concentration, Sports-études</i></li> <li>• <i>International Baccalaureate Middle Years</i>, Programme de premier cycle secondaire du Baccalauréat International (IB)</li> <li>• <i>Information Technology Concentration (iCan)</i>, programme iCan (<i>Innovative Computer Applications and Networking</i>)</li> <li>• <del>Post immersion</del></li> <li>• Français, langue seconde de base et enrichi et</li> <li>• Français, langue maternelle d'enseignement</li> </ul>	<p>La priorité est accordée aux élèves domiciliés dont le lieu de résidence est situé à l'intérieur des municipalités, arrondissements ou secteurs qui ne font pas partie du territoire des autres écoles secondaires de la Commission scolaire Riverside :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Beloeil</li> <li>• Boucherville</li> <li>• Calixa-Lavallée</li> <li>• Candiac</li> <li>• Carignan</li> <li>• Chambly</li> <li>• Contrecoeur</li> <li>• Delson</li> <li>• La Prairie</li> <li>• La Présentation</li> <li>• Massueville</li> <li>• Marieville</li> <li>• McMasterville</li> <li>• Mont-Saint-Hilaire</li> <li>• Notre-Dame-de-Bon-Secours</li> <li>• Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe</li> <li>• Otterburn Park</li> <li>• Richelieu</li> <li>• Rougemont</li> <li>• Saint-Aimé</li> <li>• Saint-Amable</li> <li>• Saint-Antoine-sur-Richelieu</li> <li>• Saint-Barnabé-Sud</li> <li>• Saint-Basile-le-Grand</li> <li>• Saint-Bernard-de-Michaudville</li> <li>• Saint-Bruno-de-Montarville</li> <li>• Saint-Charles-sur-Richelieu</li> <li>• Saint-Constant</li> <li>• Saint-Damase (P &amp; V)</li> <li>• Saint-David</li> <li>• Saint-Denis-sur-Richelieu</li> <li>• Saint-Dominique</li> <li>• Saint-Édouard</li> <li>• Saint-Gérard-Majella</li> <li>• Saint-Hubert (sauf le secteur Laflèche, les marcheurs de CRHS et le secteur Sentiers du ruisseau) Saint-Hugues</li> <li>• Saint-Hyacinthe</li> <li>• Saint-Hyacinthe-le-Confesseur</li> <li>• Saint-Isidore</li> <li>• Saint-Jean-Baptiste</li> <li>• Saint-Joseph-de-Sorel</li> <li>• Saint-Jude</li> <li>• Saint-Liboire</li> <li>• Saint-Louis</li> <li>• Saint-Marc-sur-Richelieu</li> <li>• Saint-Marcel-de-Richelieu</li> <li>• Saint-Mathias-sur-Richelieu</li> <li>• Saint-Mathieu</li> <li>• Saint-Mathieu-de-Beloeil</li> <li>• Saint-Michel</li> <li>• Saint-Michel-de-Rougemont</li> <li>• Saint-Michel-de-Yamaska</li> <li>• Saint-Ours</li> <li>• Saint-Philippe</li> <li>• Saint-Pie (P &amp; V)</li> <li>• Saint-Rémi</li> <li>• Saint-Robert</li> <li>• Saint-Roch-de-Richelieu</li> <li>• Saint-Simon</li> <li>• Saint-Thomas-d' Aquin</li> <li>• Saint-Valérien-de-Milton</li> <li>• Sainte-Angèle-de-Monnoir</li> <li>• Sainte-Anne-de-Sorel</li> <li>• Sainte-Catherine</li> <li>• Sainte-Hélène-de-Bagot</li> <li>• Sainte-Julie</li> <li>• Sainte-Madeleine</li> <li>• Sainte-Marie-de-Monnoir</li> <li>• Sainte-Marie-Madeleine</li> <li>• Sainte-Rosalie (P &amp; V)</li> <li>• Sainte-Victoire-de-Sorel</li> <li>• Sorel-Tracy</li> <li>• Varennes</li> <li>• Verchères</li> <li>• Yamaska</li> <li>• Yamaska Est</li> </ul>
--	--



# Commission scolaire Riverside

## PROGRAMMES ET ZONES SCOLAIRES ~~2018-2019~~ 2019-2020

<p><b>John Adam</b></p> <p>Offre les programmes suivants, de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <del>un programme en</del> anglais</li><li>• <del>et un programme en</del> immersion française <del>de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire.</del></li></ul>	<p><b>Programme en anglais et en immersion française :</b></p> <p>La priorité est accordée aux élèves domiciliés dans les municipalités, arrondissements ou secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Delson</li><li>• Saint-Constant</li><li>• Saint-Édouard</li><li>• Saint-Isidore</li><li>• Saint-Michel</li><li>• Saint-Rémi</li></ul>
<p><b>Mount Bruno</b></p> <p>Offre un programme en immersion française, de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire.</p>	<p><b>Programme en immersion française :</b></p> <p>La priorité est accordée aux élèves domiciliés dans les municipalités, arrondissements ou secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Beloeil*</li><li>• Carignan: seulement le secteur situé au nord de la route 112 excluant* :<ul style="list-style-type: none"><li>• La rue Bachand, entre le chemin Bellerive et le chemin Bellevue</li><li>• Le chemin Bellerive</li><li>• L'Île Goyer, l'Île aux Lièvres et l'Île Demers</li><li>• Chambly-sur-le-Golf</li><li>• La rue Lareau, la rue Bouthillier ainsi que la partie du Chemin de Chambly située à Carignan</li></ul></li><li>• McMasterville*</li><li>• Saint-Amable</li><li>• Saint-Basile-le-Grand</li><li>• Saint-Bruno-de-Montarville</li><li>• Sainte-Julie</li><li>• Saint-Marc-sur-Richelieu</li><li>• Saint-Mathieu de Beloeil</li></ul>



# Commission scolaire Riverside

## PROGRAMMES ET ZONES SCOLAIRES ~~2018-2019~~ 2019-2020

<p><b>Mountainview</b></p> <p>Offre les programmes suivants, de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <del>un programme en</del> anglais</li> <li>• <del>et un programme en</del> immersion française <del>de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire.</del></li> </ul>	<p><b>Enseignement en anglais et en immersion française :</b></p> <p><del>Au niveau du programme en anglais,</del> La priorité est accordée aux élèves <del>dont le lieu de résidence se situe</del> dans les municipalités, arrondissements ou secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Présentation</li> <li>• Marieville</li> <li>• Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe</li> <li>• Otterburn Park</li> <li>• Richelieu*</li> <li>• Rougemont</li> <li>• Saint-Barnabé-Sud</li> <li>• Saint-Charles-sur-Richelieu</li> <li>• Saint-Damase (P &amp; V)</li> <li>• Saint-Denis-sur-Richelieu</li> <li>• Saint-Dominique</li> <li>• Saint-Hilaire</li> <li>• Saint-Hugues</li> <li>• Saint-Hyacinthe</li> <li>• Saint-Hyacinthe-le-Confesseur</li> <li>• Saint-Jean-Baptiste</li> <li>• Saint-Liboire</li> <li>• Saint-Mathias*</li> <li>• Saint-Michel-de-Rougemont</li> <li>• Saint-Pie</li> <li>• Saint-Simon</li> <li>• Saint-Thomas-d'Aquin</li> <li>• Saint-Valérien-de-Milton</li> <li>• Sainte-Angèle-de-Monnoir</li> <li>• Sainte-Hélène-de-Bagot</li> <li>• Sainte-Madeleine</li> <li>• Sainte-Marie-de-Monnoir</li> <li>• Sainte-Marie-Madeleine</li> <li>• Sainte-Rosalie (P &amp; V)</li> </ul> <p><del>Le programme en immersion française est offert aux élèves des secteurs énumérés ci-dessus.</del></p>
<p><b>REACH</b></p> <p>Offre un programme d'éducation spécialisée en anglais aux élèves de 5 à 21 ans. Les enfants de 4 ans peuvent obtenir une dérogation pour une entrée précoce à la maternelle.</p>	<p>Les élèves sont admis à l'école REACH selon les recommandations du département des services complémentaires et en consultation avec la direction de l'école et l'école d'origine de l'élève.</p> <p>La priorité est accordée aux élèves <b>domiciliés</b> <del>dont le lieu de résidence est situé</del> à l'intérieur du territoire de la Commission scolaire Riverside qui sont assignés à cette école pour lesquels il est nécessaire d'obtenir une éducation spécialisée.</p>
<p><b>Royal Charles</b></p> <p>Offre un programme en immersion française de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire.</p>	<p><b>Programme en immersion française :</b></p> <p>La priorité est accordée aux élèves <del>dont le lieu de résidence est situé</del> <b>domiciliés</b> à l'intérieur de l'arrondissement de Saint-Hubert de la Ville de Longueuil, dans le secteur délimité par la Montée Saint-Hubert, les boulevards Davis, Gaétan-Boucher, Cousineau, Grande-Allée et l'autoroute 30.</p>

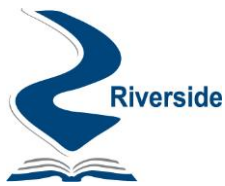


# Commission scolaire Riverside

## PROGRAMMES ET ZONES SCOLAIRES ~~2018-2019~~ 2019-2020

<p><b>St. Johns</b></p> <p>Offre les programmes suivants, de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <del>un programme en</del> anglais</li><li>• <del>un programme bilingue, de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire;</del></li></ul> <p>Offre les programmes suivants au secondaire : <del>l à V.</del></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <del>un</del> programme d'études secondaire</li><li>• <del>Post Immersion</del></li><li>• Français, langue seconde <del>de base et enrichi</del></li><li>• Français, langue <del>d'enseignement maternelle du secondaire l à V.</del></li></ul>	<p><b>Tous les programmes au niveau primaire et secondaire :</b></p> <p>La priorité sera accordée aux élèves domiciliés dans les municipalités, arrondissements ou secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Iberville</li><li>• L'Acadie</li><li>• Lacolle</li><li>• Mont-Saint-Grégoire</li><li>• Napierville</li><li>• Notre-Dame-du-Mont-Carmel</li><li>• Saint-Alexandre</li><li>• Saint-Athanase</li><li>• Saint-Blaise-sur-Richelieu</li><li>• Saint-Cyprien-de-Napierville</li><li>• Saint-Jacques-le-Mineur</li><li>• Saint-Jean-sur-Richelieu</li><li>• Saint-Luc</li><li>• Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix</li><li>• Saint-Valentin</li><li>• Sainte-Anne-De-Sabrevois</li></ul>
--	--





# Commission scolaire Riverside

## PROGRAMMES ET ZONES SCOLAIRES 2018-2019 2019-2020

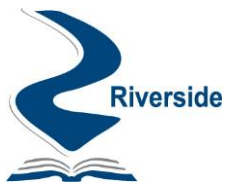
<p><b>St. Jude</b></p> <p>Offre les programmes suivants, de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• un programme en anglais</li><li>• et un programme en immersion française</li><li>• ainsi qu'un programme de la prématernelle maternelle 4 ans</li><li>• incluant le programme Passe-Partout pour les enfants de 4 ans le programme Passe-Partout pour les enfants de 4 ans</li></ul>	<p><b>Programme en anglais :</b></p> <p>La priorité est accordée aux élèves dont le lieu de résidence est situé domiciliés dans les municipalités, arrondissements ou secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Greenfield Park</li><li>• <del>Brossard : De plus, pour le programme en anglais, la priorité est accordée aux élèves domiciliés à Brossard dans les secteurs P, V et T</del><ul style="list-style-type: none"><li>• Secteur P</li><li>• Secteur V</li><li>• Secteur T</li><li>• Secteur A – en plus des rues suivantes du secteur A de Brossard : des élèves domiciliés sur les rues suivantes : Albert, Alcide, Allard et Aylmer</li></ul></li><li>• <del>Pour le programme en immersion française, la priorité est accordée aux élèves domiciliés à Brossard dans les secteurs A, P, V, T, M, N et O.</del></li><li>• <del>Saint-Hubert : et dans l'arrondissement de Saint-Hubert de la Ville de Longueuil, dans le secteur anciennement connu sous le nom de Laflèche</del></li><li>• La Prairie : <del>seulement les secteurs suivants :</del></li><li>• Le secteur délimité par : la route 132, le Chemin Saint-José, le boulevard Taschereau et la rivière Saint-Jacques</li><li>• Le secteur délimité par : le Chemin de Saint-Jean, le boulevard Taschereau, la rivière Saint-Jacques et l'autoroute 30</li><li>• Le tout nouveau quartier localisé le long de l'autoroute 30, du côté sud du Chemin de Saint-Jean, incluant la Symbiocité</li></ul> <p><b>Pour le Programme en immersion française :</b></p> <p>La priorité est accordée aux élèves domiciliés à Brossard dans les secteurs A, P, V, T, M, N et O dans les municipalités, arrondissements ou secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Greenfield Park</li><li>• Brossard :<ul style="list-style-type: none"><li>• Secteur A</li><li>• Secteur P</li><li>• Secteur V</li><li>• Secteur T</li><li>• Secteur M</li><li>• Secteur N</li><li>• Secteur O</li></ul></li><li>• La Prairie :<ul style="list-style-type: none"><li>• Le secteur délimité par : la route 132, le Chemin Saint-José, le boulevard Taschereau et la rivière Saint-Jacques</li><li>• Le secteur délimité par : le Chemin de Saint-Jean, le boulevard Taschereau, la rivière Saint-Jacques et l'autoroute 30</li><li>• Le tout nouveau quartier localisé le long de l'autoroute 30, du côté sud du Chemin de Saint-Jean, incluant la Symbiocité</li></ul></li></ul>
---	--



# Commission scolaire Riverside

## PROGRAMMES ET ZONES SCOLAIRES ~~2018-2019~~ 2019-2020

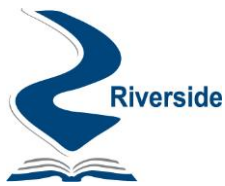
<p><b>Saint- Lambert</b></p> <p>Offre les programmes suivants, de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <del>un programme en</del> anglais</li><li>• <del>et un programme en</del> immersion française de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire.</li></ul>	<p><b>Programme en anglais et en immersion française :</b></p> <p>La priorité est accordée aux élèves <del>dont le lieu de résidence est situé</del> domiciliés dans les municipalités, arrondissements ou secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <del>Les secteurs P, R, S, T et V de</del> Brossard :<ul style="list-style-type: none"><li>• Secteur P</li><li>• Secteur R</li><li>• Secteur S</li><li>• Secteur T</li><li>• Secteur V</li></ul></li><li>• Le Moyne</li><li>• Longueuil – le secteur situé au sud-ouest du boulevard Taschereau (le côté de Taschereau où se situe Saint-Lambert)</li><li>• Saint-Lambert</li></ul>
--	--



# Commission scolaire Riverside

## PROGRAMMES ET ZONES SCOLAIRES ~~2018-2019~~ 2019-2020

<p><b>Saint-Lambert International</b> (une école avec programme inclusif d'éducation intermédiaire (PEI) du Baccalauréat International (IB))</p> <p>Offre les programmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <del>Un programme d'études secondaires en anglais</del></li><li>• <del>Les programmes suivants sont également offerts à cette école : Post immersion</del></li><li>• Français, langue seconde de base et enrichi et</li><li>• Français, langue d'enseignement maternelle pour tous les niveaux. <del>De plus, l'école internationale de Saint-Lambert offre le programme inclusif du baccalauréat international (IB) pour les niveaux intermédiaires (Middle School).</del></li></ul>	<p>La priorité est accordée aux élèves domiciliés dans les municipalités, arrondissements ou secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le Moyne</li><li>• Longueuil</li><li>• Saint-Hubert (Sentiers du ruisseau seulement)</li><li>• Saint-Lambert</li></ul>
---	---



# Commission scolaire Riverside

## PROGRAMMES ET ZONES SCOLAIRES ~~2018-2019~~ 2019-2020

<p><b>Saint- Lawrence</b></p> <p>Offre les programmes suivants, de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"><li><del>un programme en</del> anglais</li><li><del>et un programme en</del> immersion française <del>de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire.</del></li></ul>	<p><b>Programme en anglais:</b></p> <p>La priorité est accordée aux élèves domiciliés dans les municipalités, arrondissements ou secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Candiac</li><li>La Prairie</li><li>Delson, au nord de la route 132*</li><li>Saint-Mathieu</li><li>Saint-Philippe</li><li>Sainte-Catherine</li></ul> <p><b>Programme en immersion française :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Saint-Constant, <del>seuls les secteurs suivants pour</del> les élèves <del>domiciliés dans les secteurs suivants : du programme en immersion française seulement :</del><ul style="list-style-type: none"><li>Le secteur délimité par l'autoroute 730, la montée Saint-Régis, la rue Sainte-Catherine (incluse) et la voie ferrée</li><li>Le secteur délimité par l'autoroute 730, la route 132, le boulevard Monchamp (inclus), la rue Sainte-Catherine (incluse) et la voie ferrée</li></ul></li></ul>
<p><b>Saint-Mary's</b></p> <p>Offre les programmes suivants, de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"><li><del>un programme en</del> anglais</li><li><del>et un programme en</del> immersion française <del>de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire</del></li><li><del>ainsi qu'un programme de la</del> <del>prématernelle</del> <del>maternelle 4 ans</del></li><li><del>incluant le programme</del> PassePartout pour les enfants de 4 ans</li></ul>	<p><b>Programme en anglais et en immersion française :</b></p> <p>La priorité est accordée aux élèves <del>dont le lieu de résidence est situé</del> <b>domiciliés</b> dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil de la Ville de Longueuil, sauf le secteur de l'arrondissement de Longueuil situé au sud-ouest du boulevard Taschereau (le côté de Taschereau où se situe Saint-Lambert).</p> <p>La priorité est également accordée à titre provisoire aux élèves <del>dont le domicile est situé</del> <b>domiciliés</b> dans le secteur Sentiers du ruisseau de l'arrondissement de Saint-Hubert jusqu'à ce que de nouveaux quartiers résidentiels soient construits dans ce secteur après quoi les nouveaux élèves seront transportés à l'école Terry Fox.</p>



# Commission scolaire Riverside

## PROGRAMMES ET ZONES SCOLAIRES ~~2018-2019~~ 2019-2020

<p><b>Terry Fox</b></p> <p>Offre un programme en immersion française, de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire.</p>	<p><u>Programme en immersion française :</u></p> <p>La priorité est accordée aux élèves <del>dont le lieu de résidence est situé</del> domiciliés dans une partie de l'arrondissement de Saint-Hubert de la Ville de Longueuil délimitée ainsi : du point de départ situé à l'intersection des boulevards Taschereau et Sir-Wilfrid-Laurier (autoroute 116), le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, le prolongement du boulevard Julien-Lord, ce boulevard, le boulevard Vauquelin et son prolongement, la limite de l'arrondissement de Saint-Hubert de la Ville de Longueuil, le boulevard Grande-Allée, l'autoroute 30, les boulevards Cousineau, Gaétan-Boucher et Davis, la Montée Saint-Hubert, le boulevard Grande-Allée, la voie ferrée du CN en direction nord-est, la voie ferrée du CN en direction nord-ouest, la rue Soucy et son prolongement (incluant les rues Mackay, Mance, de Mont-Royal et Grand Boulevard), le boulevard Taschereau et de retour au point de départ.</p> <p>Le secteur Sentiers du ruisseau dans l'arrondissement de Saint-Hubert est exclu provisoirement jusqu'à ce que de nouveaux quartiers résidentiels soient construits dans ce secteur après quoi les nouveaux élèves seront transportés à l'école Terry Fox.</p> <p><u>Pour le programme d'immersion française seulement</u></p> <p>Carignan : Désourdy, <del>seul</del> le secteur situé au sud de la route 112 et adjacent à <del>la Ville</del> l'arrondissement de Saint-Hubert, incluant la rue Lareau, la rue Bouthillier ainsi que la partie du <del>Chemin</del> <del>chemin</del> de Chambly située à Carignan*.</p>
--	--



# Commission scolaire Riverside

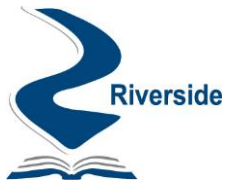
## PROGRAMMES ET ZONES SCOLAIRES ~~2018-2019~~ 2019-2020

<p><b>William Latter</b></p> <p>Offre les programmes suivants de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <del>un programme en</del> anglais</li><li>• <del>et un programme en</del> immersion française, <del>de la maternelle au 3<sup>e</sup> cycle du primaire.</del></li></ul>	<p><b>Programme en anglais :</b></p> <p>La priorité est accordée aux élèves domiciliés dans les municipalités, arrondissements et secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <del>Pour le programme en anglais :</del> Carignan sauf les secteurs suivants :<ul style="list-style-type: none"><li>• Les rues situées dans le quartier adjacent à la route 116 connues sous le nom de Carignan-sur-le-golf ; notamment Antoine-Forestier et Jean-de-Fonblanche</li></ul></li><li>• Chambly</li></ul> <p><b>Programme en immersion française :</b></p> <p>La priorité est accordée aux élèves domiciliés dans les municipalités, arrondissements et secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Carignan sauf les secteurs suivants* <del>Pour le programme en immersion française :</del><ul style="list-style-type: none"><li>• Le secteur situé au nord de la route 112 (excluant les Îles Goyer, aux Lièvres et Demers) ainsi que le secteur résidentiel situé le long de la rue Daigneault à Chambly et connu sous le nom de Chambly sur le golf</li><li>• Désourdy, le secteur situé au sud de la route 112 et adjacent à <del>la Ville</del> l'arrondissement de Saint-Hubert, incluant la rue Lareau, la rue Bouthillier ainsi que la partie du <del>C</del>chemin de Chambly située à Carignan</li></ul></li></ul>
---	--

### ~~\* Clause du droit acquis \*~~

Au primaire, si un élève en 4e ou en 5e année fréquente l'école de son secteur pendant l'année scolaire 2018-2019 et se retrouve hors zone à la suite d'une modification de zonage, elle ou il sera en mesure de terminer ses études dans cette école. Le transport sera également fourni pour les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020. Le transport sera également fourni aux élèves qui décident de fréquenter l'école du bassin de fréquentation auquel ils appartiennent.

Les élèves qui commencent la 1re, 2e, 3e ou 4e année du primaire lors de l'année scolaire 2018-2019 auront un « Statut spécial - élève domicilié hors zone ». Les élèves qui désirent poursuivre leurs études à l'école qu'ils ont fréquenté pendant l'année scolaire 2017-2018 seront en mesure de le faire, à moins que la capacité d'accueil de cette école ait été atteinte. Le transport sera fourni sans frais pour les années scolaires 2018-



# Commission scolaire Riverside

## PROGRAMMES ET ZONES SCOLAIRES ~~2018-2019~~ 2019-2020

2019 et 2019-2020 pourvu que des places soient disponibles dans le secteur en question. Le transport sera fourni aux élèves qui désirent fréquenter l'école de leur bassin de fréquentation.

À compter de l'année scolaire 2018-2019, les nouveaux élèves domiciliés dans un secteur seront inscrits dans l'école de ce secteur. Lors des inscriptions, la priorité sera accordée aux frères ou sœurs des élèves ayant un droit acquis et aux frères ou sœurs des élèves ayant un statut spécial (non domiciliés dans le secteur). Par la suite, les inscriptions des nouveaux élèves hors zone qui désirent fréquenter l'école que leurs frères ou sœurs ont fréquentée pendant l'année scolaire 2017-2018 seront considérées.